

## **Budget primitif 2012 de l'assainissement non collectif**

**Le rapporteur,**

➔ présente le projet de budget annexe 2012 de l'assainissement non collectif.

Ce projet de budget a fait l'objet d'une analyse lors de la « commission des finances et administration générale » du 13 mars 2012.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**ADOpte :**

le budget primitif 2012 de l'assainissement non collectif ;

**VOTE :**

- recettes d'exploitation du budget annexe 2012 de l'assainissement non collectif : à l'unanimité,
- dépenses d'exploitation du budget annexe 2012 de l'assainissement non collectif : à l'unanimité,
- recettes d'investissement du budget annexe 2012 de l'assainissement non collectif : à l'unanimité,
- dépenses d'investissement du budget annexe 2012 de l'assainissement non collectif : à l'unanimité.